

## Référence communal du dossier 2020/PU1/01 - GEWA4 ENQUETE PUBLIQUE

## Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Concerne la demande de permis unique de 1ère classe par Monsieur Luc VAN MARCKE pour la société <u>ALTERNATIVE GREEN S.A</u>. rue des Cooses, 6 à 6860 Leglise en vue d'obtenir le permis unique de classe 1 concernant : **Construire et exploiter un parc de 8 éoliennes**, cabine de tête, câblage et chemin d'accès et aires de montage (Plaine de Baudecet et Walhain), sur le territoire communal de Gembloux (4 mâts) et de Walhain (4 mâts),

La fonctionnaire déléguée Anne DUPLAT et le Fonctionnaire technique Giuseppe MONACHINO sont conjointement compétents pour la décision de la demande. Adresse : Direction générale opérationnelle des ressources naturelles et de l'environnement – Département des permis et Autorisations – Avenue Reine Astrid, 39 à 5000 NAMUR – 081 / 71.53.00 et du Fonctionnaire délégué – Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie – Direction extérieure de Namur – Place Léopold, 3 à 5000 NAMUR – 081 / 24 61 11-12 – dossier référence 10007165 / 4/PU3/2022/2280765.

## Le Bourgmestre,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Le projet a fait l'objet d'une étude des incidences sur l'environnement.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
24/06/2022	07/07/2022	Administration communale 06/09/2022 à 11h00	Collège communal de Walhain place Communale 1 1457 WALHAIN

Le dossier peut être consulté à l'administration communale de Walhain, Champs du Favia 8 (service urbanisme) à 1457 WALHAIN (010/65.33.91-90-93) à partir du 7 juillet 2022 jusqu'à la date de clôture de l'enquête chaque jour ouvrable pendant les heures de service de 10h00 à 11h00 sauf les mardis (bureau fermé), uniquement sur prise de rdv préalablement auprès du service urbanisme. Possibilité de consultation entre 18h00 et 20h00 certains vendredis sur rdv préalable.

Le dossier est partiellement consultable sur le site www.walhain.be

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête (urbanisme@walhain.be 010/653391).

Le dossier n'est pas consultable et aucune information ne sera fournie par le service durant la période de suspension prévue au Code du 16 juillet au 15 août, ces deux dates comprises.

A WALHAIN, le 21 juin 2022

Le Bourgmestre

Xavier DUBOIS